



Janvier 2023

Madame, Monsieur,
chères adhérentes, chers adhérents,

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter, au nom de conseil d'administration et de moi-même, nos meilleurs vœux pour cette année 2023 et selon la formule consacrée en Corse du Sud :

PACI È SALUTA !

Comme vous avez pu le voir à travers les articles de la presse régionale mais aussi dans les reportages de Fr3 Corse Via Stella, nous avons multiplié les conférences de presse, les interviews et les actions médiatiques tout au long de l'année 2022.

Le fait que nous ayons le plus souvent inscrit nos interventions dans le cadre de la coordination TERRA nous a rendu plus incontournables aux yeux des médias, sachant que les associations qui sont regroupées sous la bannière TERRA sont solidaires et complémentaires à travers leurs divers engagements pour la protection de l'environnement, du cadre de vie et contre toutes les formes de pollutions pouvant porter atteinte à la santé de toutes et tous.

Pour autant, notre combat n'est pas terminé car l'État use de toutes les manœuvres dilatoires pour imposer ses choix et notamment le combustible qui alimentera les moteurs "*diesel*" de la future centrale du Ricantu.

Ces moteurs, bien que moins performants que les turbines à gaz à cycles combinés initialement prévues, auraient pu fonctionner tout de même au gaz naturel, mais l'État en avait décidé autrement : il devint de plus en plus évident que l'appel d'offre qu'il avait lancé concernant la desserte de la Corse en gaz naturel serait *de toutes façons* déclaré infructueux, en dépit du fait que certaines entreprises, nous le savions, s'étaient portées candidates et avaient proposé des projets.

Alors que le silence de l'État s'éternisait, nous avons dénoncé lors d'une conférence de presse en décembre 2021, ce que nous pressentions comme une manœuvre grossière de l'État et de la *Commission de régulation de l'énergie*, à savoir l'abandon prémédité du projet de chaîne gazière pour au final remplacer le gaz naturel par de la *biomasse liquide*, un "*biocarburant*" qui n'a rien de "bio" et qui peut provenir de sources très diverses, mais tout aussi polluant que le fioul léger.

Six mois plus tard, le préfet de région rendait publiques ces décisions sans fournir de véritables justifications.

Aujourd'hui l'exécutif régional a une position assez floue sur ce sujet. En effet, il a déclaré publiquement accepter l'alimentation de la future centrale au biocarburant, mais à la condition que l'État lui accorde les 500 millions d'euros qui devaient être consacrés à la desserte de la Corse en gaz naturel et ce, dit-il, pour accélérer le plan d'isolation des logements anciens.

Cependant, en coulisse, des représentants de l'exécutif affirment qu'ils s'efforceront d'obtenir de l'État que la future centrale, bien que fonctionnant au biocarburant, soit en mesure d'émettre des valeurs de pollution équivalentes à celles du gaz naturel.

Si ce point n'était pas obtenu, lors d'une prochaine négociation avec l'État, cela signifierait que l'exécutif régional aurait troqué la santé de la population contre 500 millions d'euros, (voire beaucoup moins), ce qui serait inacceptable alors que des solutions anti-pollution existent, soit en installant des "scrubbers" qui sont un système de lavage des fumées capturant les microparticules, soit par des filtrations à sec tel que cela a été réalisé pour le navire "Le Piana" de la compagnie méridionale.

Nous exigeons donc que les cheminées de la future centrale du RICANTU, dont le fonctionnement à la biomasse a été annoncé, soient équipées des *scrubbers* les plus performants afin de protéger la santé de la population d'une nouvelle pollution qui ne ferait que prendre la suite de celle de l'actuel Vazzio, d'autant que, fait aggravant, la hauteur des nouvelles cheminées a été prévue pour être abaissée à une quarantaine de mètres !

Au cas où nous serions contraints d'appeler à une action de rassemblement pour peser sur les décisions, nous compterons naturellement sur votre présence! Merci pour votre soutien et votre fidélité qui nous permettent, année après année, de poursuivre notre combat!

Forti saremu se uniti semu

Le président de l'association
Dominique Lanfranchi

Association A SENTINELLA - Embranchement de l'église - 20129 BASTELICACCIA

La cotisation 2023 est fixée à 15 €.

Pensez à consulter régulièrement notre site internet

<https://www.asentinella-2a.fr/actualites-et-actions/>

et notre page Facebook

<https://www.facebook.com/asentinella/>
